

## Les droits clandestins

Les enjeux et les problèmes de l'intégration des lesbiennes dans les organismes communautaires intervenant auprès des femmes

Une recherche demandée
par le
Réseau des lesbiennes du Québec
Quebec lesbian network

Étude rendue possible grâce à une contribution de Condition féminine Canada

## Cette enquête est un projet du Réseau des lesbiennes du Québec Québec Lesbian Network

#### (RLQ/QLN)

Organisme de défense et de promotion des droits des lesbiennes.

Enquête menée auprès d'organismes dans trois régions du Québec:

la Montérégie, l'Outaouais et le Centre du Québec.

Recherche et adaptation: Diane Bélanger

Comité Consultatif: Micheline Bonneau, Université du Québec à Rimouski Lyne Bouchard, La coopérative Convergence Line Chamberland, Collège Maisonneuve

Mise en page: Lorraine Hébert

#### REMERCIEMENTS

Nous aimerions remercier les organismes et les lesbiennes qui ont accepté de participer à notre enquête. Sans leur précieuse collaboration, ce projet n'aurait pu être mené à terme.

Nous remercions également le comité consultatif pour ses judicieux conseils et commentaires tout au long du processus d'élaboration et de réalisation de l'enquête.

Nous tenons aussi à remercier Line Chamberland et Denise Veilleux pour leurs commentaires et leurs corrections apportés au présent rapport. L'auteure demeure cependant seule responsable de l'analyse produite dans ce texte.

Notons que ce rapport constitue la première étape du projet Les droits clandestins. La deuxième partie du projet consiste en un atelier de travail avec un organisme dans chacune des régions afin de dégager des pistes de solutions qui permettrait une plus grande intégration des lesbiennes et de leurs besoins.

## Table des matières

1- Introduction	5
2-Problématique et méthodologie	_6
3- Les besoins et les intérêts des lesbiennes	_ 10
4- Les connaissances des organismes	_ 13
5- La pratique des organismes	_17
6- L'implication de l'intégration des lesbiennes dans ces organis	_23
7- L'expérience des lesbiennes dans les organismes	_24
8- Conclusion_	28
9- Bibliographie sélective	30

#### 1. Introduction

Même si depuis les 30 dernières années le mouvement en faveur des droits des lesbiennes et des homosexuels a contribué à d'énormes changements au sein des sociétés occidentales, y compris le Québec, les lesbiennes (et les homosexuels) sont encore dans l'ensemble stigmatisé.e.s et, de ce fait, marginalisé.e.s, en dépit des lois qui, de plus en plus, leur reconnaissant certains droits.

Tributaires de l'hétérosexisme, soit « un système d'idées et de croyances qui suppose que l'hétérosexualité constitue le fondement de la société », et de l'homophobie, c'est-à-dire la peur ou le mépris de l'homosexualité, cette stigmatisation et conséquente marginalisation se manifestent par des attitudes, des comportements et des pratiques, souvent inconscients, qui créent alors autant d'obstacles à la pleine insertion sociale, économique, politique et culturelle des lesbiennes.

Puisque les organismes communautaires sont par définition des lieux de prise en charge individuelle et collective, il ne peut que s'avérer juste, voire nécessaire, de se pencher sur les obstacles à la pleine intégration des lesbiennes en leur sein. Dans une perspective de respect de la diversité des conditions des femmes, on aura alors aisément compris la petinence d'une enquête sur les enjeux et les problèmes d'intégration des lesbiennes (et de leurs besoins et préoccupations) dans les organismes communautaires oeuvrant auprès des femmes.

Choisir d'explorer cette question dans trois régions du Québec: la Montérégie, l'Outaouais et le Centre du Québec, nous permet d'entrevoir les enjeux de cette intégration tels qu'ils se déploient dans le cadre de collectivités où la présence et la visibilité des lesbiennes (et de façon plus large des homosexuels et lesbiennes) et de leurs institutions dans l'espace public est à toute fin pratique inexistante.

### 2. Problématique et méthodologie

Afin d'identifier les enjeux et les problèmes de l'intégration des lesbiennes dans les organismes communautaires, il nous est apparu essentiel de mettre en lumière la pratique des organismes quant aux lesbiennes ainsi que la réflexion et l'analyse les guidant. Pour ce faire nous avons mené des entrevues auprès d'organismes oeuvrant auprès des femmes.

Pour mieux comprendre ces enjeux, il nous est également apparu primordial de connaître les besoins et les conditions des lesbiennes, leur expérience dans les organismes, ainsi que les raisons les motivant à les fréquenter ou non. Nous avons opté pour receuillir cette information des entrevues de groupes (focus group) avec ldes lesbiennes des trois régions.

L'objectif intrinsèque de notre projet, son aspect novateur, son échéancier relativement serré, l'étendue du territoire étudié et des facteurs liés à la nature clandestine de la vie des lesbiennes nous a amené à adopter pour ce projet une perspective exploratoire, notre enquête a visé à jeter un éclairage sur les obstacles à la pleine intégration des lesbiennes dans les organismes communautaires et à suggérer des pistes de réflexion et de solution.\*

Dans les pages qui suivent nous offrons quelques définitions qui permettent de mieux comprendre les cadres conceptuel et socio-géographique de notre enquête.



\* Dans un 2ième temps, ce projet vise à travailler de concert avec les organismes afin de dégager des pistes de solutions concrètes en utilisant comme outil les connaissances acquises dans le cadre de cette étude

#### Quelques définitions

Qu'entendons-nous au juste lorsque nous parlons « d'intégration des lesbiennes au sein des organismes communautaires intervenant auprès des femmes » ?

#### Lesbienne:

femme qui a ou a eu une ou des relations amoureuses ou sexuelles avec une autre femme, qu'elle se définisse comme tel, comme femme gaie, homosexuelle, bisexuelle, ou qu'elle n'adopte aucune de ces définitions.

#### Les organismes intervenant auprès des femmes:

organismes qui ciblent exclusivement les femmes ou qui, de fait, sont fréquentés en majorité ou exclusivement par les femmes.

#### L'intégration des lesbiennes:

incorporation des lesbiennes comme individus à part entière dans les organismes, ce qui inclue forcément leurs besoins et préoccupations (que ceux-ci soient de nature sociale, culturelle, socio-économique ou politique) ainsi que leur incorporation dans les orientations, les approches et les analyses mêmes des organismes.

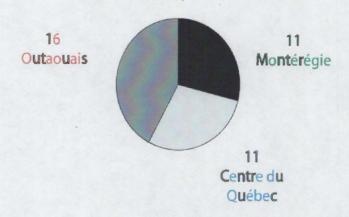
#### L'hétérosexisme:

système d'idées et de croyances qui suppose que l'hétérosexualité constitue le fondement de la société.

#### L'homophobie:

peur ou le mépris de l'homosexualité, cette stigmatisation et conséquente marginalisation se manifestent par des attitudes, des comportements et des pratiques, souvent inconscients, qui créent alors autant d'obstacles à la pleine insertion sociale, économique, politique et culturelle des homosexuels-les.

# Répartition en nombre absolu de l'échantillondes lesbiennes rencontrées selon les régions



#### Régions couvertes par l'étude

La Montérégie, qui occupe un vaste territoire situé dans le sud-ouest du Québec, est caractérisée par une forte urbanisation ainsi que par des milieux ruraux bien structurés. Les principales villes de l'espace urbain, dont Longueuil, St-Hubert et Brossard, sont situées aux abords de la rive sud du fleuve St-Laurent au sud de Montréal, constituant en cela une ban-lieue de Montréal. Plus de 40 % de la population montérégienne habite cet espace urbanisé.

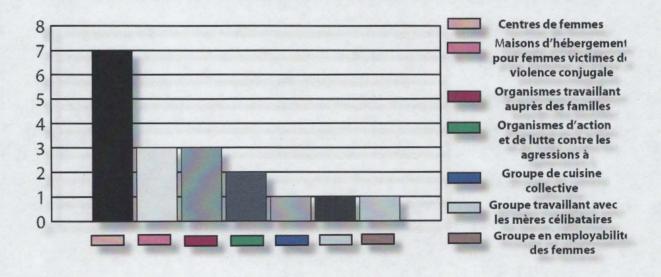
La région de l'Outaouais, qui est située à l'est et au nord de la rivière du même nom, est également caractérisée par un vaste territoire rural. Elle affiche aussi un visage fort urbanisé. En fait, si le territoire urbanisé ne représente que 7 % de sa superficie, plus de 70 % de la population y habite, en presque totalité dans la région métropolitaine de Gatineau-Hull-Aylmer, qui fait elle-même partie de l'agglomération urbaine de Hull-Ottawa.

Le territoire connu sous le nom de **Centre du Québec**, située à mi-chemin entre les villes de Montréal et de Québec au sud du fleuve St-Laurent, est beaucoup moins vaste que les deux autres régions administratives, moins populeux et moins urbanisé. On y compte trois villes principales, Victoriaville, Drummondville et Bécancour, dispersées sur le territoire.

Répartition en nombre absolu des lesbiennes rencontrées selon leur milieu de vie



Répartition en nombre absolu des groupes de femmes rencontrés



#### 3 - Les besoins et les intérêts des lesbiennes

Le portrait que nous offrons des conditions est toutefois loin d'être exhaustif: nous n'exposons que les principales ayant ressorti lors des entrevues. Celle-ci se concentrent autour de trois axes: la perception sociale péjorative des lesbiennes, le sentiment d'isolement, ainsi que la dynamique particulière régissant leurs relations. Les lesbiennes ne sont toutefois pas uniquement des victimes subissant les affres des préjugés ou de leur condition sociale: elles se donnent divers moyens, outre leur fréquentation des organismes pour femmes, pour combler leurs besoins et leurs intérêts. Nous exposons sommairement celles dont les lesbiennes interviewées nous ont fait part.

#### 3.1 Perception sociale péjorative

La stigmatisation des lesbiennes est un facteur important qui influe sur leur condition et sur leurs besoins spécifiques. Certaines lesbiennes rapportent combien le processus d'acceptation de soi a été long ou difficile, et qu'il l'est encore pour beaucoup de lesbiennes; d'autres font aussi valoir le non-dit qui entoure encore le vécu lesbien, même dans son entourage, sans compter les préjugés à l'endroit des lesbiennes.



#### 3.2. Isolement

La presque totalité des lesbiennes consultées parlent d'un sentiment d'isolement et du besoin d'être avec d'autres lesbiennes.

Or, se constituer un réseau social prend des années. En outre, ce réseau ne comble pas nécessairement tous les besoins, dans la mesure où il est centré sur les activités purement sociales, tels des soupers entre amies.

### 3.3 Dynamique entre lesbiennes

Il ressort également des entrevues un autre aspect influençant les conditions de vie et les besoins particuliers des lesbiennes, soit la dynamique qui régit leurs relations et leurs interactions. Les diverses allégeances politiques (c'està-dire féministe, lesbienne radicale, « queer », etc) en sont des éléments centraux.

Les différences de génération, qui sont souvent au cœur de ces diverses allégeances, ne sont aussi pas sans conséquence : les perspectives, donc les intérêts, des unes et des autres ne sont pas nécessairement les mêmes.

## 3.4 Des ressources et moyens pour répondre à leurs besoins et à leurs intérêts

La moitié des lesbiennes interrogées participent, ou ont participé, à des groupes de soutien ou de discussion pour lesbiennes ou pour gais et lesbiennes.

Elles perçoivent ces groupes comme un moyen de briser leur sentiment d'isolement, de tisser des liens, de s'offrir un soutien mutuel, de « faire changer des choses » faire en sorte de ne pas avoir à « s'exiler » à Montréal, et, bien entendu, de s'amuser.

Certaines lesbiennes parlent aussi de leur participation à d'autres ressources informelles qu'elles ont elles-mêmes mises sur pied. C'est le cas d'un salon littéraire ayant fonctionné pendant un an dans l'Outaouais. D'autres sont engagées dans des activités plus formelles : quelques-unes participent à une chorale lesbienne à Ottawa ou collaborent de façon ponctuelle ou régulière à un périodique desservant les lesbiennes ou la communauté gai et lesbienne.

Quelques lesbiennes de l'Outaouais font état de leur participation à des équipes féminines de sport organisé où les lesbiennes sont présentes et visibles. Une d'elles soutient que c'est ainsi qu'elle s'est intégrée à la communauté lesbienne. Signalons enfin la tenue de soirées dansantes itinérantes qui ont lieu de façon ponctuelle dans le sud-est de la Montérégie. Il s'agit de l'initiative d'une lesbienne habitant la région avoisinante après la fermeture du seul bar exclusivement pour lesbiennes à Sherbrooke.

L'Internet comme une ressource lesbiennne retient aussi l'attention de quelques lesbiennes, soit à des fins personnelles, soit dans le cadre de leur engagement dans un organisme pour gais et lesbiennes et ce afin de desservir les jeunes de moins de vingt-cinq ans qui souvent ne peuvent se rendre au local afin trouver réponse à leurs besoins d'information ou de soutien.

### 3.5 Les besoins particuliers



Au-delà de la multitude de ces ressources et activités, la question des besoins divergents des lesbiennes se manifeste, par exemple, un groupe de soutien ne comble pas les besoins d'une lesbienne qui désire des activités de plein air avec d'autres lesbiennes ou qui affirme vouloir agir sur des questions d'ordre socio-politique.

La contrainte à l'anonymat peut faire obstacle à un désir de participer à une activité publique pour gais et lesbiennes puisque l'on craint les implications de cette visibilité pour soi-même, sa vie professionnelle ou pour ses enfants.

Les lesbiennes en milieu très urbanisé, peuvent, par ailleurs aussi compter suruneplus grande diversité de ressources.

La question de l'implication bénévole revient aussi de façon constante lors des entretiens. Comme nous l'avons déjà noté, la majorité des ressources pour les lesbiennes doivent compter sur les bénévoles, parce qu'elles ne bénéficient pas de ressources financières.

## 4 - Les connaissances des organismes

Intervenir auprès des lesbiennes exige une connaissance de leurs conditions de vie et de leurs besoins spécifiques, et chose toute aussi importante, une évaluation juste de ses propres limites, en tant qu'intervenante ou organisme, à cet égard.

Tout en reconnaissant que les lesbiennes sont confrontées à des problématiques spécifiques, les organismes tendent aussi à en minimiser l'importance dans la mesure où ils font valoir que les lesbiennes sont comme « tout le monde ».

De plus, s'ils estiment, dans l'ensemble, détenir les compétences et les connaissances nécessaires pour intervenir auprès des les biennes, une interrogation se manifeste à ce sujet par mi eux.



13

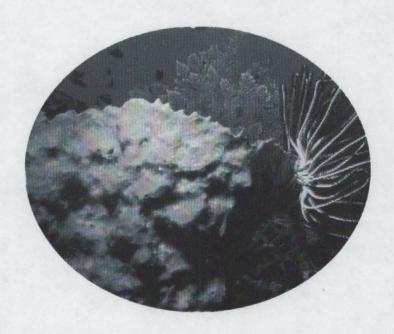
Bien que les organismes reconnaissent une condition sociale spécifique aux lesbiennes, un peu plus de la moitié vont, au fil des entrevues, tendre à minimiser les spécificités de la condition lesbienne.

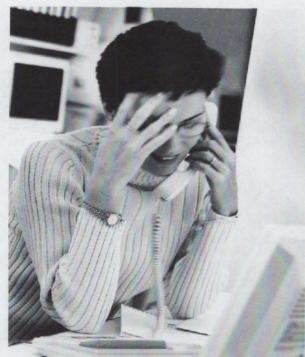
Ainsi, on affirme qu'une lesbienne « est comme moi sauf qu'elle aime une femme » ou encore « c'est une personne et non un visage sexué » et, dans ce sens, c'est « quelqu'un qui a un besoin comme les autres ».

On s'interroge également à savoir si la problématique sur laquelle on intervient est vécue si différemment par les lesbiennes. La dynamique de contrôle à l'intérieur d'une relation abusive tout comme la dynamique de la relation amoureuse est sûrement la même pour les lesbiennes que les hétérosexuels, estiment quelques intervenantes.

L'expérience sur le marché du travail n'est pas non plus vue comme source d'une dynamique particulière ou de problèmes spécifiques, si ce n'est du fait que les lesbiennes, dans le cadre d'emplois non traditionnels, sont souvent plus performantes que les femmes hétérosexuelles: pour cette raison, une intervenante estime qu'il n'est pertinent d'intervenir ou d'ajuster ses interventions que s'il y a un problème d'affirmation de soi dû à l'identité sexuelle ou si des besoins particuliers sont nommés.

Enfin, d'autres déplorent l'importance que l'on accorde à l'identité sexuelle : « il faut faire comprendre aux gens ... sa vie amoureuse, ça la regarde». Ou encore on remarque « ce n'est pas une maladie », ou « ça ne s'attrape pas ». Signalons que si une majorité des intervenantes (11/20) fait valoir cet aspect de diverses façons, aucune intervenante lesbienne ne fera de même.





#### Les intervenantes elles-mêmes

Quant aux capacités des intervenantes interrogées à intervenir adéquatement auprès des usagères lesbiennes, la presque totalité d'entre elles s'estiment compétentes : certaines répondent 'oui' d'emblée, ou déclarent ne pas avoir de préjugés à cet égard ou font valoir que les usagères lesbiennes sont revenues les consulter, ou que les évaluations ont été positives. D'autres nuancent leurs capacités : « en autant qu'elle m'explique » ou encore « cela dépend de ses besoins » Une ajoute en blague qu'elle ne pourra répondre aux besoins d'une participante lesbienne si celle-ci a des visées romantiques ou sexuelles à son égard, trahissant bien malgré elle sa conception de l'hyper sexualité des lesbiennes.

Par contre, on juge que l'on n'a peut-être pas les compétences ou les ressources adéquates, si le besoin de l'usagère lesbienne est explicitement relié à son identité sexuelle (par exemple si cette usagère veut discuter d'un questionnement lié à son identité sexuelle, ou si elle veut rencontrer d'autres lesbiennes), bien qu'on estime pouvoir l'aider dans ses démarches pour trouver les ressources pertinentes.

En revanche, tout en s'estimant compétentes, huit intervenantes se demandent si elles ont les connaissances suffisantes ou l'expérience nécessaire pour être effectivement compétentes. Certaines précisent ne pas savoir où aller pour combler ce manque de connaissances tandis que d'autres déplorent l'absence de connaissances « scientifiques » au sujet des lesbiennes. Les intervenantes qui interviennent sur la problématique de la violence considèrent qu'elles manquent d'expérience pour être pleinement compétentes : il est difficile de développer une expertise lorsque l'on est rarement, sinon jamais, appelé à intervenir auprès d'une lesbienne, affirment-elles. Certaines font aussi valoir que la violence vécue par les lesbiennes dans une relation amoureuse remet en question l'analyse féministe du phénomène de la violence faite aux femmes.

Dans l'ensemble, les organismes reconnaissent la marginalisation des lesbiennes, et l'opprobre auquel elles font face. Cette conception explique leur parti-pris pour des activités de conscientisation et d'entraide (les intervenantes lesbiennes se démarquent sur cet aspect).

Est-ce que l'approche intrinsèque des organismes contribue aussi à ce parti-pris? (c'est-à-dire que les organismes favoriseraient à priori de telles activités). Ou est-ce plutôt une méconnaissance de la valeur des activités sociales dans l'épanouissement des lesbiennes, individuel et social et collectif? En fait, ces deux facteurs modulent sûrement leur parti-pris pour des activités de conscientisation.

Nous constatons toutefois que les intervenantes tendent à faire valoir que les lesbiennes sont comme tout le monde, en mettant une emphase sur « l'humanité » des lesbiennes ou en minimisant les implications des différences entre les lesbiennes et les femmes hétérosexuelles, voire avec l'ensemble de la population (aucune des intervenantes lesbiennes ne fait valoir cet aspect).

Les propos d'une d'elles, qui considère qu'une lesbienne qui s'accepte se visibilise, témoignent d'une méconnaissance des implications de la visibilité lesbienne et de façon plus large des conséquences de l'homophobie pour les lesbiennes.



16

## 5 - La pratique des organismes

## Les lesbiennes sont des femmes et c'est dans ce sens que les organismes visent à les rejoindre et les servir.

C'est d'ailleurs pour cette raison qu'une majorité des intervenantes estiment préférable que les lesbiennes fassent appel aux organismes intervenant auprès des femmes plutôt qu'aux organismes desservant (explicitement ou exclusivement) les lesbiennes.

L'avis est toutefois plus partagé ou ambivalent lorsqu'il est question de leur efficacité dans l'avancement des droits des lesbiennes, comparativement aux organismes desservant explicitement les lesbiennes.

À l'image de cette conception et, de ce fait, de cette approche, rares sont les organismes qui mettent en œuvre des moyens spécifiques pour rejoindre et servir les lesbiennes, et même dans ce cas, ceux-ci sont peu nombreux.

Peu ontentreprisune réflexion systématique sur les les biennes et leurs besoins qui déboucherait sur une mesure concrète. La réflexion à l'égard des les biennes semble d'ailleurs être entreprise beaucoup plus par les structures « d'en haut », telles que les regroupements, que par les organismes.

Inclure les perspectives et les réalités des lesbiennes?

Lorsque l'on interroge les organismes sur les mesures qu'ils prennent pour intégrer les préoccupations ou les perspectives des lesbiennes dans leurs interventions, la majorité (soit treize organismes), indiquent qu'on ne le fait d'aucune façon.

Interrogés sur l'alliance la plus efficace pour l'avancement des droits des lescace pour l'avancement d'organismes biennes, un grand nombre d'organismes fait preuve d'ambivalence.



Seulement six groupes des groupes rencontrés expriment nettement l'avis qu'il faut favoriser une alliance avec les femmes hétérosexuelles.

Ils appuient cette position en mettant en évidence le besoin et l'efficacité de la solidarité féminine.

#### 5.1 Approche

La majorité des organismes, soit douze, affirment ne pas viser à rejoindre ou à servir spécifiquement les lesbiennes : c'est qu'on accueille toutes les femmes sans distinction sans les cibler selon des critères spécifiques.

Ceux qui soutiennent rejoindre spécifiquement les lesbiennes ne privilégient pour autant la distinction des femmes selon des critères identitaires. Un organisme précise qu'il n'a pas favorisé la division des femmes afin que celles-ci puissent prendre conscience de la nature commune de leur oppression.

Troisorganismes, dont un quine predspas de moy en pour cibler spécifique ment les les biennes, s'interrogent toute fois sur la pertinence ou l'adéquation de le ur organisme pour les les biennes, dans la mesure où il rejoint surtout les femmes monoparentales ou isolées ou qu'il dessert les familles.

Signalons qu'au fil des entrevues quelques autres organismes vont préciser que ce n'est que si un besoin s'exprime de la part de leurs membres qu'on pensera à implanter des activités ou services spécifiques pour, ou portant sur, les lesbiennes.

### 5.2 La place des lesbiennes dans les organismes

Les lesbiennes sont des femmes et dans ce sens elles partagent avec elles des intérêts et des préoccupations.

Pour cette raison, une majorité des organismes, soit 12 sur 19, sont d'avis qu'il est de façon générale, préférable, que les lesbiennes consultent ou fréquentent un organisme de femmes ou œuvrant plus particulièrement auprès des femmes plutôt qu'un organisme s'adressant spécifiquement aux lesbiennes.

Pour appuyer cette position, on affirme ne pas favoriser la division des femmes, ou on met en en garde contre la ghettoïsation, ou encore on déclare que les lesbiennes ne veulent pas nécessairement toujours côtoyer d'autres lesbiennes.

# 5.3 Moyens mis en place par les organismes ou les regroupements pour déterminer et répondre les besoins des lesbiennes

La majorité des organismes, soit onze, déclarent ne pas s'être penchés à l'interne de façon formelle sur la question des besoins et des préoccupations des lesbiennes.

Les conseils d'administration sont aussi peu nombreux à s'être penchés ou à avoir pris position sur une question touchant les lesbiennes, soit seulement 5 sur 18 organismes.

Les regroupements ou des tables de concertation réunissant les organismes de femmes sont toutefois dans plus susceptibles d'avoir entrepris une réflexion qui, de surcroît, a mené à des mesures concrètes.

Pour expliquer que l'organisme ne se soit pas penché formellement on affirme être « toujours à l'écoute aux besoins » ou on précise que l'organisme n'a jamais eu d'usagères lesbiennes. Deux organismes révèlent qu'on attend de voir les résultats d'une ressource de la localité qui s'adresse aux lesbiennes avant d'entreprendre une démarche ou une réflexion à ce sujet.

organismes, intervenantes travailleu-Deux comptant des ou lesbiennes. déclarent toutefois discuter quesrégulièrement de ses tion des lesbiennes de façon informelle lors des réunions d'équipe.

À ce sujet d'ailleurs, quelques intervenantes font valoir au fil des entretiens que lorsqu'il n'y a pas une présence lesbienne parmi les travailleuses, la préoccupation ne se manifeste pas au quotidien : « on n'est pas aussi vigilante ».

#### 5.4 Activités formelles

Les mesures prises pour se conscientiser ou se sensibiliser à la question des lesbiennes consistent, essentiellement, à offrir une formation aux travailleuses ou des café-rencontres pour toutes les usagères. Peu d'organismes toutefois usent de ces moyens, seulement sept en tout.

## 5.4 Faire face aux préjugés vis-à-vis des lesbiennes

Lorsqu'il est question de manifestations de préjugés à l'encontre des lesbiennes ou du lesbianisme, une majorité des intervenantes, soit treize sur vingt, représentant douze organismes, dit en avoir été témoins ou, dans un cas, en avoir été informée.

Par contre, une intervenante qui soutient n'en avoir jamais été témoin, affirme au fil de l'entrevue que discuter de questions touchant les lesbiennes s'avère problématique dans la mesure où « ça fait monter des colères »



Lorsque l'on fait état de préjugés, la presque totalité de ceux-ci prennent la forme de commentaires « plates » (pour reprendre l'expression des intervenantes) au sujet des lesbiennes (ou des gais) de la part des usagères.

#### Conclusion

Nous constatons que l'approche des organismes tend à minimiser ou à évacuer les distinctions entre les femmes.

Pour cette raison, et de par leur mandat de rejoindre toutes les femmes, ils se considèrent accessibles aux lesbiennes, comme à toutes les autres femmes, bien que quelques-uns mettent en doute leur pertinence pour les lesbiennes dans la mesure où l'on estime que les femmes ciblées ou rejointes ne correspondent pas à leur profil.

Cette approche trouve-t-elle sa source dans leur conception qui assimile les lesbiennes à l'ensemble des femmes, c'est-à-dire que les lesbiennes sont vues d'abord et avant tout comme des femmes comme les autres ? Fort probablement.

D'autre part, si les organismes conçoivent que les femmes et les lesbiennes partagent des intérêts communs, et si en conséquence l'on favorise une alliance entre femmes, dans la mesure où l'on croit qu'il est préférable que les lesbiennes consultent un organisme de femmes plutôt qu'un organisme pour lesbiennes ou pour gais et lesbiennes, leur place dans les organismes desservant les femmes n'est pas pour autant une chose acquise.

En effet, cette position ne se traduit pas nécessairement par une conviction de la part des organismes de femmes que la cause des droits des lesbiennes y sera efficacement défendue. Est-ce là une contradiction dans l'approche qu'ont les organismes intervenant auprès des femmes ? Il semblerait que oui.

La grande majorité des organismes prennent peu de mesures concrètes pour tenter de rejoindre ou de servir les lesbienne.

Ceci se manifeste aussi bien au niveau de la réflexion, pour mieux évaluer les besoins des lesbiennes, des mesures adoptées, des ressources mises à la disposition des intervenantes ou des usagères ou de la connaissance des ressources régionales pour les lesbiennes.

Est-ce, encore une fois, cette vision que les lesbiennes sont des femmes comme les autres qui y fait obstacle? Ou est-ce plutôt une banalisation de la stigmatisation des lesbiennes, et ce en dépit du fait que les intervenantes interrogées reconnaissent, dans l'ensemble, cette stigmatisation, comme nous l'avons vu dans la partie précédente?

## 6 - L'implication de l'intégration des lesbiennes

Si des lesbiennes interviewées fréquentent les organismes ou y travaillent, elles y sont peu visibles.

Les intervenantes de ces organismes jugent par contre que la majorité des usagères, ne réagiraient pas négativement à cette visibilité, ou à l'intégration des besoins et des préoccupations des lesbiennes.

Cette invisibilité, une stratégie de défense qu'adoptent les lesbiennes face à l'homophobie, n'est pas sans conséquence :

entre autres, elle laisse croire que les lesbiennes n'existent pas.

Doit-on pour autant inciter les lesbiennes, usagères et intervenantes, à se visibiliser?

Ne revient-il pas aux organismes de faire le premier pas ?

C'est-à-dire faire en sorte que les usagèeres et les intervenantes aient le support nécessaire pour se rendre visible tout en étant assurées qu'elles pourront compter sur le soutien de l'ensemble des intervenantes? N'est-il pas aussi prioritaire que les organismes travaillent à faire en sorte que ce mécanisme de défense n'ait plus sa raison d'être. Cette voie, il faut l'admettre, est de longue haleine : elle est toutefois au cœur de la problématique de l'intégration des lesbiennes dans les organismes intervenant auprès des femmes.



## 7- Les lesbiennes dans les organismes

Plus de la moitié des lesbiennes ayant participées aux entrvues fréquentent les organismes qui interviennent auprès des femmes : les lesbiennes y sont toutefois peu visibles et la question des lesbiennes y est peu abordée.

Satisfaites néanmoins de leur fréquentation, certaines disent cependant se sentir isolées à cause du manque d'affinités avec les usagères hétérosexuelles, de la méconnaissance qu'ont ces dernières de la réalité lesbienne ainsi que leur regard péjoratif sur les lesbiennes.

Les lesbiennes qui ne fréquentent pas les organismes l'expliquent par ce manque d'affinités, mais également par ce qu'elles perçoivent comme étant l'inadéquation des ressources et l'absence de préoccupations à l'égard des lesbiennes ainsi que les préjugés à leur égard.

En outre si, dans l'ensemble, les lesbiennes interrogées considèrent que les organismes doivent rejoindre et servir les lesbiennes, elles ne s'entendent pas à savoir s'ils doivent les cibler spécifiquement ou publiquement. Voyons en détails ces divers éléments.

### 7.1 Participation des lesbiennes dans les organismes

Un peu plus de la moitié des lesbiennes consultées ont eu recours dans les deux dernières années à un organisme qui intervient auprès des femmes : en tout 21 lesbiennes fréquentent ou ont fréquenté 12 organismes (trois de ces organismes sont situés hors des régions spécifiques : deux à Ottawa et un à Sherbrooke).

Dans la majorité des cas, il s'agit d'un centre de femmes tandis que quelques-unes ont eu recours à un centre d'action et de lutte contre les agressions à caractère sexuelles (CALACS), à un organisme de soutien en employabilité ou de soutien pour mères.

Quelques-unes y font aussi du bénévolat. Certaines sont impliquées dans un groupe de réflexion afin de mettre sur pied une ressource lesbienne à l'intérieur d'un centre de femmes, d'autres se sont impliquées dans un organisme après avoir participé à une ou plusieurs de ses activités tandis qu'une autre siège au conseil d'administration d'un organisme.

Les motifs pour lesquels les lesbiennes fréquentent un organisme sont divers : pour obtenir du soutien lors d'un moment difficile ou dans le quotidien ou lors d'une démarche particulière.

La fréquentation est aussi motivée par un désir de participer à des activités sociales ou récréatives; d'agir conjointement avec d'autres femmes sur des questions les touchant ou de participer à une activité collective, telle que le

#### 8 mars.

Pour ce qui est de celles participant à une activité lesbienne au sein d'un centre de femmes, elles disent vouloir s'offrir un appui mutuel et réfléchir sur leur condition en tant que lesbiennes, ou, comme nous l'avons évoqué, mettre sur pied une ressource pour les lesbiennes de la localité.

La présence et la visibilité lesbienne incitent les lesbiennes à fréquenter un organisme, comme l'affirme cette répondante : « juste une maison de femmes, je n'y irais pas, mais le fait qu'il y ait des lesbiennes, c'est un plus ».



## 7.2 La présence et la visibilité des lesbiennes dans les organismes

La présence et la visibilité des lesbiennes en tant qu'usagères dans ces douze orga-nismes n'est pas très grande.

Si la plupart des lesbiennes interrogées s'identifient comme lesbiennes au sein de l'organisme qu'elles fréquentent, plusieurs ne se confient qu'à une ou des intervenantes.

Elles diront ne pas s'identifier par mesure de protection :

«on ne veut pas être marginalisées ou ostracisées, ou on craint la possibilité des répercussions négatives sur son emploi. Pour certaines lesbiennes consultées, l'identification publique d'ailleurs n'est pas évidente : on est habituée en tant que lesbienne à ne pas s'identifier; c'est un mécanisme quotidien de survie, un réflexe.»

Si les lesbiennes sont peu visibles, la question des lesbiennes est également peu abordée par les organismes et peu d'activités spécifiques pour les lesbiennes y ont lieu, outre les activités pour lesbiennes déjà notées.

### 7.3 L'expérience en tant que lesbienne dans les organismes

Dans l'ensemble, les lesbiennes se déclarent satisfaites de leur participation aux diverses activités : « on est allé chercher ce dont on avait besoin.» Le soutien lors d'un moment difficile est particulièrement apprécié. Dans quelques instances la fréquentation pour un soutien particulier est suivi d'une implication bénévole, ponctuelle ou régulière.

Quelques-unes se disent agréablement surprises par ces organismes, plus précisément les centres de femmes. En effet, avant leur implication, suscitée par la connaissance d'intervenantes lesbiennes présentes dans l'organisme, elles concevaient ces organismes comme des lieux de « madame » ou de « memérage », ou n'y connaissaient pas la diversité d'activité.

Si une présence lesbienne peut favoriser la participation des usagères lesbiennes, elle rassure aussi, comme l'indique cette lesbienne : « Je savais qu'il y avait un projet pour lesbiennes. C'est pour cela que je suis revenue.»

Certaines affirment se sentir isolées parce qu'elles considèrent ne pas vivre les mêmes réalités que les autres participantes hétérosexuelles ou qu'elles ne se sentent pas d'affinités avec elles et ces dernières n'ont aucune connaissance de la réalité lesbienne.

## 7.5 La place des lesbiennes dans les organismes

Ainsi les lesbiennes interviewées qui ne fréquentent pas un organisme ou qui le font essentiellement pour assister à une activité pour lesbiennes considèrent, en grande partie, qu'on ne retrouve pas d'acceptation des lesbiennes dans les organismes et ce de par des femmes qui y travaillent ou qui les fréquentent. Puisqu'elles ne veulenet pas être confrontées aux préjugés ou à l'attitude fermées des femmes et, de facon plus large, des organismes, ou être cachées, elles affirment préférer ne pas les fréquenter.



#### 8. Conclusion

Notre enquête visait à explorer les problèmes et les enjeux de l'intégration des lesbiennes par les organismes communautaires intervenant auprès des femmes. Pour ce faire, nous avons choisi d'identifier la pratique et la réflexion des organismes lorsqu'il est question des lesbiennes, la présence des lesbiennes ainsi que leur expérience à l'intérieur des organismes et les raisons qui les motivent à les fréquenter ou non.

Une description de ces divers éléments, ainsi qu'un portrait partiel des besoins des lesbiennes, nous permettrait d'avoir, nous estimions, une meilleure compréhension de ces problèmes et ces enjeux. Bien entendu, notre approche exploratoire ne nous permettrait pas d'offrir une analyse définitive de cette question. Toutefois, elle nous a offert des pistes de réflexion à cet égard, que ce soit au niveau d'aspects identifiés comme étant clairement problématiques ou de questions à explorer plus en profondeur. Or, outre ce que nous avons déjà exposé ou interrogé dans les parties précédentes, quelques éléments méritent d'être soulignés.

Ainsi, nous avons vu que les organismes reconnaissent l'ostracisme des lesbiennes. En revanche ils n'ont pas encore intégré cette reconnaissance dans leurs réflexions et, dans ce sens, dans l'élaboration de l'ensemble de leurs interventions ou de leurs activités.

Essentiellement, leur approche vise à servir les lesbiennes en tant que femmes et répondre de façon ponctuelle aux besoins des usagères lesbiennes, quoique quelques mesures spécifiques sont adoptées pour rejoindre ou servir les lesbiennes par certains organismes. Ceux qui comptent des lesbiennes comme intervenantes sont plus aptes d'en avoir adoptés de façon systématique ou régulière. Si cette approche ne vise pas à exclure les lesbiennes, elle y contribue sûrement dans la mesure où elle efface et nie la spécificité des lesbiennes.

Or, afin d'être efficaces et pertinents, les organismes se doivent de connaître et reconnaître les particularismes des lesbiennes, par exemple la dynamique du couple lesbien, brièvement évoquée dans ce rapport, ou les multiples implications de la contrainte à l'anonymat, et en tenir compte dans leurs interventions. Ils doivent donc non seulement se donner les moyens pour connaître ces spécificités, mais ils doivent également en prendre compte dans l'ensemble de leurs réflexions et leurs interventions, c'est-à-dire les intégrer pleinement, et non uniquement les considérer lorsqu'il est explicitement question des lesbiennes. Par exemple, notre enquête a démontré que les lesbiennes, en tant qu'usagères ou intervenantes, sont présentes dans les organismes communautaires intervenant auprès des femmes mais qu'elles y sont peu visibles, en particulier auprès de l'ensemble des usagères.

Cette invisibilité est une conséquence de la stigmatisation des lesbiennes, en particulier de la contrainte à l'anonymat qui sous-tend cette stigmatisation.

Or, l'approche actuelle, selon laquelle les organismes attendent que les usagères lesbiennes soient présentes, s'identifient comme telles ou demandent des services ou des activités avant d'entreprendre des démarches, occulte cette contrainte. En somme elle en fait fi.

Les organismes doivent donc adopter une approche active, c'est-à-dire prendre l'initiative et aller au devant et non attendre que les usagères lesbiennes se manifestent ou demandent des services particuliers. Le projet de mettre sur pied une ressource pour lesbiennes en cours d'élaboration dans un centre de femmes est une initiative qui va dans ce sens.

Cela dit, si les lesbiennes sont présentes en tant qu'usagères dans les organismes, cette fréquentation ne brise pas nécessairement leur sentiment d'isolement en tant que lesbiennes.

Pour cela, il semble qu'elles doivent compter sur les groupes pour lesbiennes.

Or, quel rôle les organismes pour femmes doivent-ils jouer afin de répondre au besoin de rassemblement des lesbiennes, et de façon plus large dans la lutte contre l'homophobie et l'hétérosexisme?

Si les lesbiennes sont des femmes et si les organismes desservant les femmes ont comme mandat de répondre aux besoins de la population féminine, ils ne peuvent négliger cette question.



## 9 - Bibliographie sélective

BERGERON, Audray, Rapport de la démarche du Projet Arc-en-Ciel, s/1,1998, 15 p.

BONNEAU, Micheline, «L'affirmation lesbienne en milieu régional: Une visibilité problématique», Des droits à reconnaître, Les lesbiennes face à la discrimination, Irene Demczuk (dir.), Montréal, Éd. du Remue-Ménage, 1998, p. 167-192.

Collective Lesbienne de l'Ontario, L'homophobie et l'hétérosexisme, http://francofemme.org/lesbiennes/HOMOPHOBIE.htm, 24 mai 2000.

DEMCZUK, Irène, « Intervenir auprès des lesbiennes », Des droits à reconnaître, Les lesbiennes face à la discrimination, Irene Demczuk (dir.), Montréal, Éd. du Remue-Ménage, 1998, p. PAGE

QUEBEC, DE DU INSTITUT LA STATISTIQUE Don-17, Statistiques administrative http: nées sommaires, sur la région //www.stat.gouv.gc.ca/donstat/regions/sommaire/doso3r17.htm, 24 2000. mai,

L'R DES CENTRES DE FEMMES DU QUÉBEC, Un mal invisible, L'isolement social des femmes, Montréal, Éd. du Remue-Ménage, 1993, 200 p.

NEUMAN, Lawrence W., «Research Using Qualitative Data », Social Research Methods, Qualitative and Quantitative approaches, 3ème éd., Needham Heights (Ma), Allyn & Bacon, 1997 (1991), p. 327-416.

POUSSART, Brigitte, et al., Portrait socioéconomique des femmes de la Mauricie-Bois-Francs, Québec, Conseil du Statut de la femme, 1995, 58 p.

Portrait socioéconomique des femmes de la Montérégie, Québec, Conseil du Statut de la femme, 1995. 54 Portrait socioéconomique des femmes de l'Outaouais, Québec, Conseil Statut du de femme. la 1995. p.

SEARS, James, T. et Walter L. Williams (dirs.), Overcoming Heterosexism and Homophobia: Strategies that Work, New York, Columbia U. Press, 1997, 456 p.

TROTTIER, Sandra, et al, Un témoignage collectif sur l'accessibilité aux lesbiennes des services et des activités offerts pas les centres de femmes, Mémoire présenté à la Commission des droits de la personne du Québec aux Audiences publiques sur la discrimination et la violence à l'égard des lesbiennes et des gais, nov. 1993, 16 p.

TROTTIER, Sandra, «Les lesbiennes semblables et différentes», L'R des centres de femmes du Québec-Bulletin de liaison, vo. 5, no. 6, juin 1992, p. 5-7.

VEILLEUX, Denise, *Vieillir en marge*, Les réseaux informels et formels des lesbiennes âgées, Thèse déposée à l'École des études supérieures et de la recherche en vue de l'obtention de la maîtrise ès arts en sociologie et en études des femmes, Ottawa, Université d'Ottawa, 1998,

VEILLEUX, Denise, « Stigmatisation, clandestinité et recherche lesbienne », Voix Féministes/Feminist Voices, La recherche sur les lesbiennes : Enjeux théoriques, méthodologiques et politiques, no. 7, avril 1999, p. 41-74.